

L'avis des experts

Le recul du PLR dans les gouvernements cantonaux ne profite pas à l'UDC, mais au Parti socialiste

Avec les revers subis cette année à Genève, à Neuchâtel et en Valais, le PLR a abandonné au PS la place de premier parti dans les gouvernements cantonaux. L'UDC continue de payer cher son profil oppositionnel et reste fortement sous-représentée dans les exécutifs

Dans les années 1990, le Parti radical caracolait en tête dans les cantons avec plus de 30% des sièges gouvernementaux – et 5% pour le Parti libéral (voir graphique 1). En 2013, le Parti libéral-radical fusionné n'occupe plus que 25% des sièges gouvernementaux. Les sièges égarés par le PLR lors des élections du Conseil d'Etat genevois du week-end dernier et précédemment en Valais et à Neuchâtel lui coûtent sa place de premier parti dans les gouvernements cantonaux.

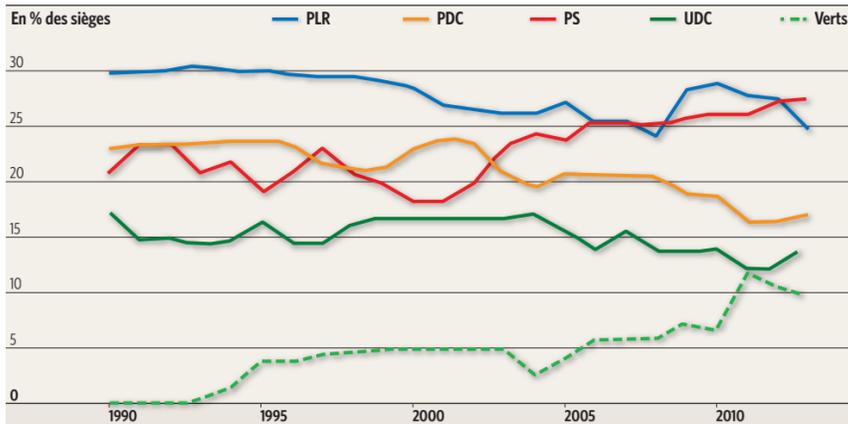
Le profil gouvernemental du PLR est un handicap dans les élections parlementaires au système proportionnel: dans un contexte très polarisé, il est objectivement difficile pour un parti modéré d'être audible et de rivaliser avec les solutions sans nuances préconisées par les partis populistes. En revanche, le profil relativement consensuel du PLR lui rapporte des voix dans les élections gouvernementales au système majoritaire: dans de telles élections, un parti doit d'abord être capable de faire alliance afin d'élargir son potentiel électoral et il doit ensuite posséder des candidats/tes à même de «raïsser large». Dans ce registre, le PLR excelle et c'est pourquoi il est sur-représenté dans les gouvernements cantonaux.

Comme le montre le graphique 2, la différence entre la force du PLR dans les gouvernements cantonaux et sa force dans les parlements s'est maintenue à environ 5 points de pourcentage au cours des douze dernières années. Le PDC est dans une situation analogue: sa réussite dans les élections gouvernementales lui permet de compenser quelque peu le recul de sa force électorale. La conquête du deuxième siège PDC dimanche dernier à Genève, canton dans lequel sa force électorale dépasse à peine 10%, constitue à cet égard un cas d'école.

L'élection du candidat MCG Mauro Poggia au Conseil d'Etat genevois a provoqué une onde de choc jusqu'en Suisse alémanique. Cette élection est pourtant dans la droite ligne de celle des UDC Oskar Freysinger en Valais et Yvan Perrin à Neuchâtel. Et montre qu'en matière de participation de la droite populiste au gouvernement, les cantons romands sont en train de s'aligner sur le reste de la Suisse.

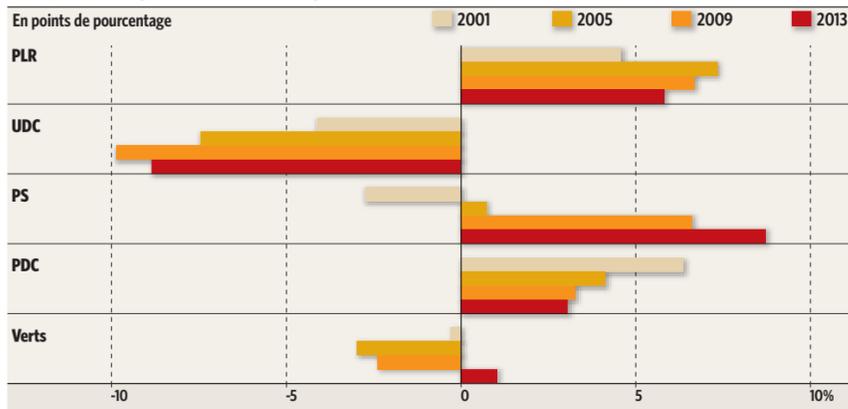
Ceci étant dit, l'UDC éprouve toujours de grandes difficultés à faire sa (juste) place dans les gouvernements cantonaux. Ces difficultés sont nées dans les années 1990, quand le parti de Christoph Blocher a commencé à gagner dans les parlements cantonaux, mais sans parvenir à engranger des gains similaires dans les gouvernements. Déjà marquée dans les années 2000, la sous-représentation de l'UDC dans les exécutifs cantonaux s'est accentuée suite à la scission et à la création du PBD en 2008. Aujourd'hui, l'UDC est représentée au Conseil d'Etat dans seulement 14 cantons, soit à peine plus qu'en 2005. Depuis une demi-douzaine d'années, sa force dans les gouvernements cantonaux stagne autour de 13%, bien loin de sa force dans les parlements cantonaux (23%) – et encore plus loin de sa force électorale nationale (27%).

Force des partis dans les gouvernements cantonaux, 1990-2013



Le graphique décrit le pourcentage des sièges gouvernementaux détenus par les partis, en pondérant les cantons selon la taille de leur population. SOURCE: ZDA

Sur-/sous-représentation des partis



Le graphique montre la différence de force des partis dans les gouvernements cantonaux et dans les parlements cantonaux (différence entre le pourcentage de sièges gouvernementaux et le pourcentage de sièges parlementaires). SOURCE: ZDA

naux (23%) – et encore plus loin de sa force électorale nationale (27%).

La stabilité des chiffres masque néanmoins la métamorphose qui s'est opérée dans la représentation de l'UDC. Dans les années 1990, «l'ancienne» UDC était représentée au gouvernement dans ses bastions agrariens (Berne, Vaud, Grisons et Glaris). Depuis, la «nouvelle» UDC est entrée au gouvernement dans plusieurs cantons alémaniques catholiques (Schwyz, Uri, Nidwald, Saint-Gall et Zoug) et romands (en Valais et à Neuchâtel), mais elle a perdu des sièges dans ses anciens bastions devenus entre-temps les fiefs du PBD (Grisons, Berne, Glaris), ainsi que dans le canton de Vaud et d'Appenzel Rhodes-Extérieures.

Le problème de l'UDC est à l'opposé de celui du PLR et du PDC: le profil oppositionnel de l'UDC lui rapporte beaucoup dans les élections parlementaires au système proportionnel, mais lui coûte très cher dans les élections gouvernementales au système majoritaire, car il limite les possibilités d'alliance avec les partis de la droite modérée et réduit les chances des candidats UDC de recevoir le soutien des électeurs des autres camps politiques. Le même problème se pose pour l'UDC avec le Conseil des Etats, dont l'élection est également régie dans la plupart des cantons par le système majoritaire. Dans cette enceinte également, l'UDC est nettement sous-représentée par rapport à sa force électorale. On se souviendra que l'UDC a fait de la

conquête du Conseil des Etats son principal objectif lors des élections fédérales de 2011 – et qu'elle a largement échoué.

Si le recul du PLR – et, dans une moindre mesure, du PDC – dans les gouvernements cantonaux ne profite pas à l'UDC, à qui donc profite-t-il? La réponse est sans équivoque: au PS. Dans les années 1990, la part des sièges aux gouvernements détenus par le PS stagnait autour de 20%. Depuis, cette part a pris l'ascenseur et, en cette fin de 2013, le PS a détrôné le PLR en tant que premier parti dans les gouvernements cantonaux. Ce trend est d'autant plus frappant qu'il ne reflète pas l'évolution de la force du PS dans les parlements cantonaux. L'explication est à nouveau à rechercher du côté du rapport entre force gouvernementale et force parlementaire.

Aujourd'hui, l'UDC est représentée au Conseil d'Etat dans seulement 14 cantons, soit à peine plus qu'en 2005

Jusqu'à la fin des années 1990, le PS était plutôt sous-représenté dans les gouvernements cantonaux. Il a renversé la balance en sa faveur en 2003 et a depuis lors bénéficié d'une sur-représentation croissante dans les exécutifs cantonaux. Malgré les pertes qu'il a subies dans les élections parlementaires cantonales de 2006 à 2011, le PS a poursuivi sa progression dans les gouvernements. Aujourd'hui, il y dispose de 28% des sièges, alors qu'il occupe seulement 19% des sièges parlementaires, soit une sur-représentation de près de 9 points de pourcentage.

Ce constat est surprenant. En tant que parti qui, comme l'UDC, a un pied au gouvernement et un pied dans l'opposition, le PS devrait en principe mieux réussir dans les élections parlementaires que dans les élections gouvernementales. C'est pourtant l'inverse qui se produit. Une analyse plus fine montre que la sur-représentation du PS dans les gouvernements cantonaux est particulièrement élevée dans les trois plus grands cantons suisses (Zurich, Berne, Vaud), cantons qui pèsent forcément lourd dans le décompte final, mais aussi dans plusieurs autres cantons alémaniques (Bâle-Ville, Grisons et Saint-Gall) et romands (Neuchâtel, Jura et Valais). Au final, on peut se demander si la sur-représentation du PS dans les exécutifs cantonaux n'est pas elle aussi un effet collatéral de la radicalisation de l'UDC: en musclant toujours plus son discours, l'UDC n'a pas seulement barré sa propre route vers les gouvernements cantonaux, mais elle a peut-être aussi ouvert celle du PS qui, par comparaison, est apparu plus fréquentable et plus apte au consensus aux yeux des électeurs et électrices suisses.

Vous et nous

Vous écrivez

La plume persécutée

Nguyễn Hoàng Bao Viêt, pour le Comité des écrivains en prison du Centre PEN suisse romand

Notre consœur Ghislaine Dupont et notre confrère Claude Verlon ont été exécutés froidement (LT des 4 et 5.11.2013). Dernière forme de censure, pas seulement en Afrique. Partout, la dictature, la corruption et l'intolérance emprisonnent, torturent et assassinent des écrivains, journalistes et blogueurs pour les empêcher de parler, écrire, témoigner ou informer... La plupart des meurtres n'ont jamais fait l'objet d'une enquête afin de traduire les coupables et leurs complices devant la justice. L'une des images les plus choquantes de notre époque: des régimes violeurs des droits de l'homme siègent au Conseil des droits de l'homme.

Le temps est venu de soutenir PEN International et ses membres dans leurs efforts pour porter secours aux écrivains et journalistes persécutés. Célébrons, avec PEN International, la Journée de l'écrivain en prison le 15 novembre et la Journée contre l'impunité le 23 novembre. Ce sont des journées de communion, de réflexion mais aussi d'action. Dénonçons les crimes contre la liberté d'expression et de la presse en Chine, au Viêt Nam, en Russie, en Iran, au Belarus, en Turquie, en Egypte, au Qatar ou au Bahreïn, entre autres. Le Mexique, la Colombie, le Honduras, la Somalie, le Pakistan, le Brésil ou la Syrie sont des pays réputés dangereux pour les journalistes. [...]

Philippe Fontana, économiste, Mühlethurnen (BE)

1:12, l'effet de domino

Dans le débat sur 1:12, on a peu parlé des conséquences que cette initiative aurait sur la structure des salaires des entreprises qui se verraient obligées de baisser de manière significative les salaires du top management. Certains promoteurs de l'initiative prétendent qu'une telle baisse permettra d'accroître les salaires les plus bas. Cette suggestion est parfaitement naïve car c'est le contraire qui se produira et ce pour deux raisons. Premièrement, il est difficilement imaginable que les salaires des employés des rangs hiérarchiques inférieurs demeurent inchangés si ceux du top management baissent. Il faut au contraire s'attendre à un effet de domino sur l'ensemble de l'échelle des salaires de l'entreprise, provoquant une baisse généralisée des salaires [...] les plus bas. Deuxièmement, même si peu d'entreprises devaient délocaliser leur management en cas d'adoption de l'initiative, on peut s'attendre à ce qu'un certain nombre d'entreprises dont la structure des salaires dépasse le rapport de 1:12 décident de délocaliser à l'étranger les postes de travail les moins qualifiés ou, lorsque ce n'est pas possible, procèdent à un outsourcing de certains postes moins qualifiés afin de rétablir ce rapport. Les personnes licenciées verront non seulement leurs salaires baisser mais aussi leurs conditions de travail se détériorer puisqu'elles ne seront souvent réengagées qu'à travers des entreprises de travail temporaire. [...]

Charles Friderici, secrétaire général ACS Vaud, ancien conseiller national (lib/VD)

Contournement de Morges

La conseillère fédérale Doris Leuthard a annoncé au mois de juin qu'elle soumettrait bientôt son programme stratégique de développement de l'infrastructure routière, dont Morges et le Glattal sont les pièces maîtresses. Si elle veut pouvoir présenter un message au parlement à la fin de 2014 sur son programme, elle est obligée d'activer la mise en vigueur de l'arrêté dans lequel est inscrit le grand contournement de Morges. Et comme nous voterons au plus tard en 2016 sur le programme, l'arrêté devra lui aussi être accepté à ce moment-là. Au pire, le canton devra préfinancer les études de planification jusqu'en 2015-2016, ce qui devrait être dans ses cordes. [...]

Vous précisez

Suzette Sandoz, membre du synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

Contrairement à ce que l'on a pu lire dans *Le Temps* du 12 novembre en page 9, l'Eglise réformée n'a pas autorisé le mariage homosexuel car le Synode a expressément et volontairement défini le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme. L'Eglise réformée a simplement admis la possibilité pour les partenaires enregistrés au sens de l'état civil de demander une célébration spécifique.